



Aux parents des enfants fréquentant
nos structures durant l'année scolaire
2023-2024

CIRCULAIRE AUX PARENTS

Traité par : Structures d'accueil à la journée - Direction
N/réf. : BOC - duf

Chers Parents,

Nous vous transmettons ci-dessous différentes informations en lien avec la prochaine rentrée scolaire :

Repas

Afin de répondre aux exigences des marchés publics, nous avons dû procéder à un nouvel appel d'offres pour la confection et la livraison des repas. La Municipalité a procédé à l'analyse des trois offres reçues et a retenu celle déposée par Eldora SA. Effectivement, cette dernière répondait à de nombreux critères, notamment :

- utilisation de produits locaux,
- proximité géographique de la cuisine (préparation des repas dans les cuisines de l'EMS la Charmaie à Muraz),
- proposition quotidienne de deux repas labélisés Fourchette verte, dont un menu végétarien, avec entrée, plat et dessert, accompagnés de pain,
- animation d'ateliers sur le thème de l'alimentation.

Ce changement aura pour conséquence une adaptation des prix, à savoir que le repas vous sera facturé à la crèche fr. 8.-- et à l'UAPE fr. 9.20 (prix coûtant).

Les intolérances alimentaires seront traitées de la même manière qu'actuellement ; en ce qui concerne les allergies, il y aura lieu de compléter un questionnaire ad-hoc. Nous prendrons contact avec les parents concernés.

Nous tenons ici à remercier vivement le traiteur Planchamp pour ces onze années de collaboration.

../..

E-facture

Depuis le passage à la facture à QR-Code, l'e-facture n'est plus disponible pour les parents. Selon le prestataire, cette fonction sera rétablie dans le courant du 3^{ème} trimestre 2023. Nous vous remercions de votre compréhension.

UAPE – ouverture élargie

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 24 avril dernier, a décidé de valider une ouverture élargie de l'UAPE. Dès la rentrée prochaine, vous aurez la possibilité de placer vos enfants le mercredi de 6h45 à 18h45 (actuellement de 6h45 à 12h00). Nous prions les parents intéressés par cette possibilité de modifier leur inscription d'ici le 23 juin prochain par écrit.

Parallèlement à cela, une ouverture durant les vacances scolaires (sur le modèle de la crèche) est proposée, sur inscription écrite au minimum un mois à l'avance. Ces prestations seront facturées en plus du contrat, en fonction de vos revenus.

Nouvelles places d'accueil

Durant l'année scolaire 2023-2024, de nouvelles places d'accueil, principalement en crèche, seront disponibles. En effet, l'UAPE des Plavaux prendra possession de locaux sis à la Rue du Clos-Novex et libèrera ainsi des places dans le bâtiment des Plavaux.

Ecoliers de 1H

En lien avec ce déménagement, des démarches sont en cours afin d'intégrer les enfants de 1H à l'UAPE et non plus à la crèche tel qu'actuellement. Le Conseil général de la commune de Collombey-Muraz analyse actuellement les modifications proposées au règlement.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des deux projets ci-dessus dès que possible.

Nous espérons que ces différents changements répondent à vos attentes et vous remercions pour la confiance accordée.

Cordialement

Cécile Bourban

Cheffe de service

